

CENTRE PENITENTIAIRE DE CAEN-IFS

MAÎTRE D'OUVRAGE

APIJ
Immeuble Okabe
67 Avenue de Fontainebleau
94270 Le Kremlin-Bicêtre



TEL: 01 53 94 88 00

GROUPEMENT

MANDATAIRE DU GROUPEMENT :

SPIE BATIGNOLLES ILE DE FRANCE
113 Avenue Aristide Briand
94743 ARCUEIL CEDEX
lucile.william@spiebatignolles.fr



TEL: 01 49 08 74 52

ARCHITECTE :

AS.ARCHITECTURE-STUDIO
10 Rue Lacuée
75012 PARIS
as@architecture-studio.fr



TEL: 01 43 45 18 00

BUREAU D'ETUDES :

ARTELIA
47 Avenue de Lugo - CS 20349
94607 CHOISY-LE-ROI CEDEX
contact@arteliagroup.com



TEL: 01 77 93 78 97

PC4 – NOTICE ARCHITECTURALE

CAN4	PC	AS	-	-	-	-	-
AFFAIRE	PHASE	EMETTEUR	BATIMENT	NUMERO TYPE ECH ORDRE	NIVEAU / NUM.	DECOUPAGE	INDICE

SOMMAIRE

PREAMBULE _____	3
I. ETAT INITIAL DU TERRAIN / AMENAGEMENT PREVU AUX ABORDS. _____	3
II. IMPLANTATION ET ORGANISATION DES CONSTRUCTIONS DANS LE SITE _____	3
III. TRAITEMENT QUALITATIF DE L'ACCES A L'ETABLISSEMENT _____	4
IV. TRAITEMENT ARCHITECTURAL DU MUR D'ENCEINTE ET DES BATIMENTS SITUES HORS ENCEINTE _____	5

PREAMBULE

Le centre pénitentiaire de Caen-Ifs est représentatif d'une nouvelle vision de la détention adoptée par l'Etat français. Le projet exprime fidèlement la dimension institutionnelle du programme et ses nouveaux principes, pour créer un équipement fonctionnel, bien inséré dans son environnement. Il renouvelle complètement l'image habituelle d'un centre pénitentiaire tout en structurant un cadre de vie et de travail sûr et valorisant pour tous.

Responsabilisation des détenus, différenciation et progressivité des régimes de détention, promotion de la réintégration, qualité des relations des détenus avec les personnels, sécurité, cadre de vie et de travail valorisant pour tous : ces principes sont exprimés dans l'architecture même du projet.

Notre ambition est de servir une vision nouvelle de la détention par une architecture à visage humain, diminuant les signes de la détention. Les qualités spatiales et architecturales contribueront à redonner une dignité aux détenus qui intègrent cet établissement et à faciliter leur parcours de réinsertion dans la société.

I. ETAT INITIAL DU TERRAIN / AMENAGEMENT PREVU AUX ABORDS.

Le centre pénitentiaire de Caen-Ifs s'inscrit dans un site agricole situé en lisière de ville, sur une parcelle anciennement réservée aux activités agricole, sans aucune construction. La parcelle est adjacente à un entrepôt logistique des magasins U.

Un espace boisé classé sera créé dans le cadre de cette opération, au pourtour de la parcelle, au Sud et à l'Est. Cet espace boisé matérialisera la nouvelle « limite de ville ». Il constituera la façade de la ville depuis le paysage lointain. Un bosquet existant au nord-est du site constitue le seul élément de végétation haute, il sera préservé et intégré dans le futur espace boisé classé.

Cette position particulière nous a amené à penser dès le début du projet son inscription dans le grand paysage. La perception de l'établissement, en site ouvert, depuis le paysage lointain, sera déterminante. Nous avons souhaité que le mur d'enceinte, entouré de l'espace boisé classé qui sera créé, offre une lecture claire de la présence de l'institution, avec une géométrie maîtrisée et compréhensible, sans être imposante. Depuis l'extérieur de l'enceinte, peu de bâtiments émergent du mur : les bâtiments les plus hauts, placés au centre du site, sont perceptibles uniquement en vision lointaine.

II. IMPLANTATION ET ORGANISATION DES CONSTRUCTIONS DANS LE SITE

L'implantation du projet sur le site a nécessité, très en amont, une prise en compte des contraintes techniques existantes. La présence de la ligne Haute Tension et la position d'un pylône sur le site, ainsi que la problématique de ruissellement des eaux de pluie sur un sol à faible perméabilité, ont conduit à proposer un projet sur une emprise optimisée. La géométrie de l'enceinte, en octogone, participe à cette utilisation optimale du terrain, pour proposer un campus à la fois aéré, offrant une vraie place aux espaces végétalisés, tout en étant suffisamment compact pour échapper totalement aux emprises impactées par le pylône de la ligne HT.

L'orientation et l'organisation du projet procèdent notamment d'une mise en scène de l'entrée, à partir de la voie d'accès au sud-ouest, en point haut du terrain. Un mail végétal suivant la pente douce du terrain guide le regard vers l'entrée principale de l'établissement, et accompagne l'utilisateur de manière simple et lisible, donnant toute sa place à l'institution.

La forme très dessinée de l'enceinte, en octogone, est positionnée sur un axe majeur ouest-est, qui traverse le site, et structure la séquence d'entrée. Il définit à chaque extrémité de l'octogone au droit du mur d'enceinte la position des entrées (des flux piétons d'un côté et des flux logistiques de l'autre).



Vue aérienne

III. TRAITEMENT QUALITATIF DE L'ACCES A L'ETABLISSEMENT

A partir de la voie d'accès au site, la circulation se divise très en amont, séparant les flux de visiteurs, des flux professionnels. Le parking visiteur borde le mail paysager au sud-est. Le parking des personnels borde ce mail au nord-est, longé par l'accès des véhicules de livraison et du fourgon pénitentiaire, en limite de terrain, pour limiter les nuisances et bien séparer les flux.

- **L'accès à la PEP** (Bâtiment constituant la Porte d'entrée Principale) est visible depuis l'entrée sur le site, permettant une lisibilité du parcours, une compréhension immédiate des lieux et des implantations, du circuit à emprunter.

Le parvis, cadré par l'accueil familles d'une part, et par le parking visiteurs arboré d'autre part, guide le regard vers la porte d'entrée principale. Le franchissement de l'enceinte est clairement exprimé, permettant d'entrer dans la fonction que ce bâtiment nous assigne. L'animation du mur par les percements offre une transition de l'extérieur vers l'intérieur. L'accès aux fourgons est non prépondérant dans l'écriture de la façade : position latérale, masquée par le bâtiment mess, dans le parcours d'accès des personnels.

- **L'accès pour les visiteurs** s'effectue à travers un parcours direct, facilement compréhensible. A partir de l'entrée sur le site, en suivant la voie dédiée aux visiteurs, un cheminement piéton longe les parkings arborés, en lisière d'un mail paysagé. L'arrêt de bus est situé au droit de la PEP.

Le pavillon d'accueil des familles est largement vitré, ouvert sur le parvis, vers le sud, sans visibilité sur le parcours d'accès du personnel au nord. Le volume du pavillon intègre une aire de jeux extérieure pour les enfants : située dans un patio ouvert sur un côté, vers le mail paysagé côté ouest, elle n'offre pas de vue sur le mur d'enceinte.

Le pavillon présente une matérialité qui le distingue des autres bâtiments : une vêtue en tasseaux bois ajourés, qui homogénéise les éléments de façade : bardage, garde-corps ajouré, clôture ajourée protégeant l'aire de jeux pour enfants.

- **L'accès des personnels** s'effectue à travers un parcours séparé depuis l'accès au site. La voirie dédiée au personnel et à la logistique longe le parking du personnel côté nord. L'accès dans l'espace clôturé réservé au personnel est contrôlé. Un cheminement piéton relie le parking aux espaces du mess, à travers un jardin bordant les terrasses de la cafétéria, pour pénétrer à l'abri d'un porche vers le hall de ce bâtiment, vers le mess ou les locaux du personnel hors enceinte.

Ce porche marque également le passage vers la PEP. Son accès est contrôlé, il constitue l'articulation entre l'espace réservé au personnel, et le reste de l'établissement.

- **Les véhicules accèdent à la PEL** en longeant les parkings des personnels. Leur vitesse est réduite par le virage qu'ils doivent prendre pour accéder au portail situé en amont de la PEL.

- **Traitement architectural et paysager de la PEL**, du mur d'enceinte, et du poste protégé :

L'ensemble est situé dans un contexte agréable car largement arboré. Le volume en saillie du poste protégé de la PEL crée une petite inflexion dans le mur d'enceinte qui le reçoit. Il est lasuré avec une couleur qui le distingue du mur. Le vitrage en « bow-window » donne une vision panoramique des abords au poste protégé.

IV. TRAITEMENT ARCHITECTURAL DU MUR D'ENCEINTE ET DES BATIMENTS SITUÉS HORS ENCEINTE

Nous avons particulièrement travaillé sur les matériaux, les couleurs et l'expression architecturale des bâtiments situés sur l'axe majeur (bâtiments hors enceinte, PEP, PEL) de manière à décaler la perception de la prison par des références esthétiques « externes » au domaine pénitentiaire. Cela témoigne d'un respect pour les visiteurs et les personnels pénitentiaires, et cela valorise l'institution. Il en va de même pour les personnes incarcérées : la qualité des espaces et des matériaux, la qualité d'usage proposée, sont de nature à apaiser et dédramatiser l'expérience, toujours difficile, de la détention. Les façades sont traitées avec des éléments architecturaux qui créent une certaine abstraction, évoquant un registre d'équipement public : bardage en aluminium laqué irisé, lames en inox, béton matricé, lasure métallisée.

Le parvis extérieur à l'enceinte est constitué comme une place publique urbaine, dont l'architecture est rythmée par des lames verticales : façade en tasseaux bois de l'AFA, bardage en aluminium sur le mess, pré-façade de lames aluminium en drapeau sur la PEP.

Sur l'extérieur du mur d'enceinte, un seul bâtiment est adossé au mur : le bâtiment PEP (Porte d'Entrée Principale) Les fonctions mess (bâtiment des personnels) et AFA (Accueil des familles), détachées du mur, permettent de structurer l'espace de la séquence d'entrée, de cadrer le parvis. Nous avons souhaité offrir une lisibilité à ces espaces de respiration, lieux de transition entre le monde extérieur et le monde pénitentiaire.

L'implantation architectonique de ces deux fonctions (Accueil des familles et accueil du personnel), qui se jouxtent en se « tournant le dos », permet de générer des espaces extérieurs dédiés à chaque population, évitant toute co-visibilité entre ces populations, tout le long du parcours, jusqu'au seuil de la porte d'entrée principale.



Sur le Parvis, le pavillon d'accueil des familles

Pavillon d'accueil des familles

C'est un volume simple, pleinement ouvert sur le parvis d'entrée, et totalement fermé sur sa façade arrière. Il est traité avec un bardage en tasseaux de bois ajourés, qui enveloppe dans une géométrie unique les espaces intérieurs du bâtiment et les espaces extérieurs, réservés aux familles.

La matérialité douce de ce pavillon, en contraste avec l'expression plus massive et métallique de la PEP et du mess, crée un signal qui rend implicite la fonction d'accueil du bâtiment.

Bâtiment des locaux du personnel hors enceinte

L'articulation des bâtiments accueil des familles et mess permet une séparation totale des flux personnel et visiteurs, et une mise à distance entre le parvis et les circulations du personnel, depuis le parking vers la PEP.

Aucune visibilité ou communication n'est possible entre les deux entités.

Le bâtiment du mess est composé de deux strates horizontales, légèrement décalées. Ceci génère au rez-de-chaussée un porche abrité dédié au personnel, qui marque l'entrée du mess, à l'écart des vues des visiteurs.

Le volume supérieur vient prendre appui sur le pavillon d'accueil des familles, et en constitue un auvent, un volume abstrait sans aucun percement. Aucune fenêtre n'est en effet nécessaire sur cette partie du bâtiment, tous les locaux ouvrant sur un patio central.

Le volume inférieur constitue un socle en bardage aluminium, percé de larges baies vitrées. Le volume supérieur est traité avec un bardage similaire, percé de baies verticales, protégé du soleil et des vues par des lames verticales en aluminium anodisé couleur bronze.



Mess

PEP

Le bâtiment de la PEP habite le mur d'enceinte. Coté extérieur du mur, il présente une écriture rythmée, urbaine, qui se prolonge sur le mur d'enceinte, ainsi divisé en deux « strates » horizontales, de part et d'autre de la façade habitée. Autour du poste protégé de la PEP, qui en constitue le pivot, la façade se développe au-dessus d'un socle en retrait, qui abrite les piétons des intempéries, au droit des entrées des visiteurs et du personnel. A l'étage, face au parvis, une façade écran constituée de lames verticales en aluminium pivotées verticalement à 45°, marque l'entrée institutionnelle de l'établissement. Cette pré-façade permet également de masquer la présence des fenêtres barreaudées du vestiaire du personnel, non visibles depuis le parvis.

Une partie du bâtiment est masquée, depuis le parvis, par le bâtiment du mess. Les locaux du personnel en enceinte hors détention y sont logés, éclairés au rez-de-chaussée par des failles de lumières, et ouverts sur un patio intérieur. Les flux personnels et visiteurs sont clairement séparés, les visibilitées réduites, l'intimité des personnels est ainsi préservée.



Porte d'Entrée Principale

Mur d'enceinte

L'implantation des bâtiments hors enceinte, et l'habitation du mur d'enceinte, constituent une frontalité bâtie qui relativise la perception de l'enceinte elle-même. L'établissement présente une façade d'entrée à l'échelle du piéton, ouverte sur le paysage.

La géométrie de l'enceinte, octogonale, permet d'offrir une lecture segmentée du mur d'enceinte, sans frontalité importante. La frontalité est créée par le bâtiment PEP en lui-même, qui cadre le parvis d'entrée.

La façade d'entrée s'inscrit dans le mur d'enceinte et se prolonge sur ce mur, de part et d'autre de la PEP. La notion du franchissement de l'enceinte est clairement exprimée, le mur n'est pas masqué. Un traitement architectural soigné y est apporté, marquant la volonté d'offrir à l'institution une place dans la cité.

Un travail topographique accompagne ce traitement architectural : une forme de pente dessinée, support d'un alignement d'arbres prolonge la géométrie des arêtes de l'octogone, qui se croisent. Le paysage étend la limite bâtie, déploie la perception du franchissement. Le merlon ainsi créé divise la vision vers le mur d'enceinte en deux strates : une strate basse paysagée, et un mur visible sur sa partie supérieure.

Sur les six autres pans de l'octogone, le mur d'enceinte sera intégré au grand paysage par la présence de l'EBC, accompagné d'un travail de topographie qui adoucira sa perception : les arbres seront plantés sur un merlon, filtrant la vue vers le mur d'enceinte.